

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

LE FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE GBC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
31 DÉCEMBRE 2017

DATE DE FORMATION
30 NOVEMBRE 1988

ÉQUIPE DE GESTION DE PORTEFEUILLE
GESTION PEMBROKE LTÉE

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non ses états financiers intermédiaires ou annuels complets. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 668-7383 ou par la poste, au 150, rue King Ouest, bureau 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9 ou en visitant notre site Web au www.pml.ca ou le site de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un ou l'autre de ces moyens (sauf sur le site SEDAR) pour obtenir les renseignements trimestriels sur le portefeuille du Fonds. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration et le dossier de vote par procuration.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds Marché Monétaire GBC (le « Fonds ») vise à procurer aux investisseurs le maximum de revenus d'intérêts tout en préservant le capital et en maintenant la liquidité. Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, nous investissons surtout dans des titres de créance à court terme de haute qualité émis par le gouvernement canadien ou un gouvernement provincial au Canada, dans des obligations de banques ou de sociétés de fiducie canadiennes, et dans des billets de trésorerie assortis d'une notation de crédit approuvée.

Risque

Le risque global du Fonds est présenté dans le prospectus simplifié. En plus des facteurs de risque décrits dans le prospectus simplifié, le taux de rendement très bas qu'offre actuellement le Fonds fait augmenter le risque que l'inflation n'entraîne la réduction du pouvoir d'achat liée à l'investissement au fil du temps. Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une faible tolérance à l'égard du risque et qui veulent préserver leur capital.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Fonds a enregistré un rendement de 0,32 % (0,01 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). En comparaison, l'indice de référence du Fonds, l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, a enregistré un rendement de 0,63 % pour la même période (0,48 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

En 2017, les rendements des bons du Trésor canadiens ont augmenté à partir de niveaux très bas sous l'impulsion de la décision de la Banque du Canada de hausser son taux directeur deux fois au cours de l'année. Alors que le secteur de l'énergie a représenté un frein important pour l'économie canadienne depuis le début de 2015, un rebond des cours du pétrole conjugué à la poursuite de la vigueur dans les secteurs autres que ceux des ressources naturelles et une dynamique de croissance mondiale plus saine ont permis aux autorités monétaires d'amorcer le processus de normalisation des taux d'intérêt. Les rendements des titres du marché monétaire se sont améliorés, mais les niveaux absolus de ces rendements sont encore bas.

En raison de la faiblesse des rendements disponibles dans le contexte actuel, Gestion privée de placement Pembroke (« GPPP ») a soutenu financièrement le Fonds en absorbant certains coûts qui sont habituellement assumés par le Fonds.

Au 31 décembre 2017, la valeur liquidative totale du Fonds était de 11,2 M\$ comparativement à 13,7 M\$ au 31 décembre 2016. La position de trésorerie représentait 1,0 % de la valeur liquidative. Le nombre de parts en circulation du Fonds au 31 décembre 2017 s'élevait à 1,1 million comparativement à 1,4 million au 31 décembre 2016.

Frais et charges

Durant l'exercice, les frais de gestion et les charges d'exploitation encourues par le Fonds ont totalisé 97 558 \$. GPPP a absorbé 62 370 \$ des charges du Fonds, qui comprenaient 5 802 \$ de frais de gestion et 100% de toutes les autres charges d'exploitation d'un montant de 56 568 \$. GPPP peut renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation à tout moment, sans avis à cet égard, à son entière discrétion. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour les porteurs de parts était de 0,32 %, déduction faite des charges prises en charge.

Opérations des porteurs de parts

Pour l'exercice, le Fonds a inscrit une entrée de capitaux de 15,6 M\$ en raison des souscriptions et une sortie de capitaux de 18,1 M\$ à la suite des rachats.

Transactions entre parties liées

GPPP est le Gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire du Fonds s'acquitte de la gestion courante des affaires et des opérations du Fonds. Les honoraires versés au Gestionnaire du Fonds à cet égard apparaissent dans la section « Frais de gestion » de ce rapport. Gestion Pembroke Itée (« Pembroke ») est le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Pembroke est la société mère du Gestionnaire du Fonds, GPPP. Les honoraires de Pembroke sont payés par le Gestionnaire du Fonds en ce qui a trait aux services comprenant le placement, la gestion, l'administration, les services-conseils et la comptabilité. Ces transactions entre parties liées se déroulent dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur d'échange, qui représente la somme en contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Événements récents

Perspectives

Un récent renforcement de la conjoncture économique permettra probablement aux banques centrales de continuer d'augmenter les taux d'intérêt et de normaliser les politiques monétaires. Le Fonds bénéficiera de ces augmentations de taux, mais les investisseurs doivent être conscients que son rendement demeurera modeste. Par conséquent, le Fonds doit être considéré comme un instrument de placement à faible risque adapté à la préservation du capital avec une capacité limitée de générer des rendements.

Frais de gestion

Le 14 avril, 2017, GPPP a annoncé une réduction des frais de gestion pour Le Fonds Marché Monétaire GBC, Le Fonds d'Obligations Canadien GBC (parts de catégorie A), Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC et Le Fonds de Croissance Canadien GBC. Le 1er juillet 2017, GPPP a réduit les frais de gestion de le Fonds Marché Monétaire GBC de 0,50 % à 0,10 %. Ces réductions ont pour objectif d'assurer que les Fonds communs GBC demeurent abordables sur le marché du fonds de placement canadien.

À la suite des assemblées extraordinaires des porteurs des Fonds communs GBC détenus le 8 janvier 2018 (les « assemblées »), GPPP a annoncé que les porteurs de parts avaient approuvé un nouveau modèle de paiement des honoraires. Aux termes de cette nouvelle structure de paiement des honoraires, des honoraires de gestion ne seront plus imputés aux Fonds. En revanche, les honoraires de gestion seront imputés directement aux porteurs de parts. Sous réserve des honoraires maximaux présentés ci-dessous, des honoraires de gestion seront imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion. Ces honoraires de gestion devront être payés directement à GPPP au moyen du rachat (sans frais) d'un nombre suffisant de parts des Fonds détenus. Cette nouvelle formule donne lieu à une transparence accrue des frais, harmonise la structure de frais des fonds communs de placement avec celle des fonds en gestion commune et, dans certain cas, résulte en une réduction des frais.

Les résultats des voies exprimées aux assemblées ont été l'approbation d'une résolution ordinaire visant l'approbation de modifications aux déclarations de fiducie de Le Fonds Marché Monétaire GBC, de Le Fonds d'Obligations Canadien GBC, de Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC, de Le Fonds de Croissance Canadien GBC et de Le Fonds de Croissance International GBC.

À la suite de cette approbation, le montant des honoraires de gestion payé par les porteurs de parts sera déterminé en fonction du montant de l'actif sous gestion, sous réserve des honoraires de gestion annuels maximaux présentés ci-après :

Nom du Fonds	Actif sous gestion		
	Moins de 1 M\$	Entre 1 M\$ et 5 M\$	Plus de 5 M\$
Le Fonds Marché Monétaire GBC	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Le Fonds d'Obligations Canadien GBC	0,65 %	0,50 %	0,40 %
Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC	1,30 %	1,20 %	0,85 %
Le Fonds de Croissance Canadien GBC	1,70 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.	1,50 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance International GBC	1,50 %	1,50 %	1,00 %

GPPP a soumis un prospectus simplifié modifié et une notice annuelle modifiée le 15 janvier 2018 auprès des autorités de réglementation et a reçu leur approbation le 25 janvier 2018.

Le nouveau modèle de paiement des honoraires entrera en vigueur rétroactivement le 1er janvier 2018.

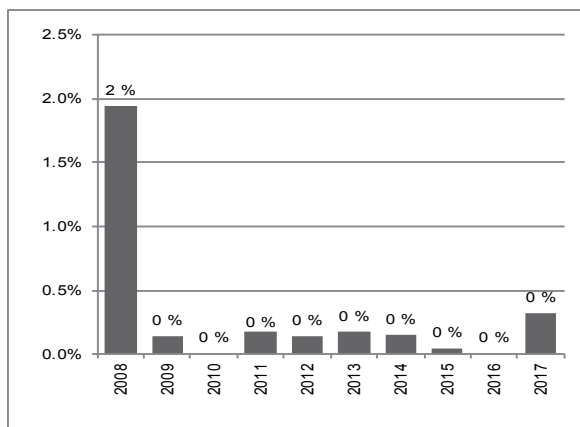
Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au total des rendements annuels composés historiques compte tenu des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les autres charges facultatives qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur peut augmenter ou diminuer et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Ainsi, vos gains en capital diminuent ou votre perte en capital augmente lors d'un rachat subséquent par le Fonds, de sorte que ce montant n'est plus imposé entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements d'un exercice à l'autre

Le graphique à bandes présente le rendement du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la fin de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Les pourcentages indiqués ont été arrondis au nombre entier le plus proche en raison de contraintes d'espace.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant présente le total du rendement composé annuel du Fonds pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2017. Le total du rendement composé annuel est également comparé à celui de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, calculé de la même façon.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement total.

Au 31 décembre 2017	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis la formation du Fonds ⁽¹⁾
Le Fonds Marché Monétaire GBC	0,32%	0,13%	0,14%	0,31%	3,21%
Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada ⁽¹⁾	0,63%	0,56%	0,71%	0,87%	s.o.

(1) Précédemment nommée « l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX ».

Aperçu du portefeuille

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de portefeuille du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

Portefeuille par segment de marché	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Bons du Trésor du Canada	99,0%
Trésorerie	1,0%
Autre actifs net à court terme	0,0%
Total	100,0%

Les positions		
Valeur nominale	Bons du Trésor - Gouvernement du Canada	% de la valeur liquidative
1 500 000	0,929% 2 février 2018	13,4%
1 100 000	0,870% 2 février 2018	9,8%
450 000	0,939% 2 février 2018	4,0%
200 000	1,071% 2 février 2018	1,8%
1 650 000	0,814% 2 février 2018	14,7%
500 000	1,101% 5 avril 2018	4,5%
400 000	1,009% 5 avril 2018	3,6%
250 000	0,981% 5 avril 2018	2,2%
1 650 000	0,920% 5 avril 2018	14,7%
300 000	1,023% 5 avril 2018	2,7%
3 100 000	1,111% 28 juin 2018	27,6%
Total des Bons du Trésor		99,0%
Autres éléments d'actif - net		1,0%
Total de l'actif net		100,0%

P E M B R O K E
LE FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE GBC

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices indiqués. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fond. Les informations présentées sont celles prescrites par la réglementation; il est donc normal que les totaux diffèrent, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fondée sur la moyenne de parts en circulation durant l'exercice et que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice ⁽¹⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :					
Total des revenus	0,06	0,04	0,06	0,09	0,09
Total des charges	(0,03)	(0,04)	(0,05)	(0,07)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	-	-	-	-	-
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽²⁾	0,03	0,00	0,01	0,02	0,02
Distributions aux porteurs de parts rachetables :					
Revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,03)	(0,00)	(0,01)	(0,02)	(0,02)
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	(0,03)	(0,00)	(0,01)	(0,02)	(0,02)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice.

(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.

(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de l'exercice.

RATIOS ET DONNEES SUPPLEMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	11 187	13 729	15 360	16 662	25 658
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 119	1 373	1 536	1 666	2 566
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾⁽⁵⁾	0,32	0,42	0,55	0,71	0,74
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ⁽²⁾⁽⁵⁾	0,90	0,89	0,90	0,94	0,97
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽³⁾	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁴⁾	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

(1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds Marché Monétaire GBC a vu des frais renoncés ou absorbés pour toutes les années présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation devrait se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.

(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

(5) Le 1^{er} juillet 2017, GPPP a réduit les frais de gestion du Fonds Marché Monétaire GBC de 0,50 % à 0,10 %. Si le changement de frais de gestion avait été en vigueur depuis le début de l'exercice 2017 le ratio des frais de gestion ajusté pour le Fonds aurait été le suivant : 0,10 % (0,62 % avant renoncations ou prises en charge).

Si le nouveau modèle de paiement des honoraires, en vigueur le 1^{er} janvier 2018, avait été en vigueur depuis le début de l'exercice 2017 le ratio des frais de gestion ajusté pour le Fonds aurait été 0 % (0,52 % avant renoncations ou prises en charge).

Faits saillants financiers (suite)

Frais de gestion

Le Fonds a versé au Gestionnaire, GPPP, des frais de gestion de 35 188 \$, au cours de l'exercice. Ce montant est net de frais de gestion de 5 802 \$ absorbés par GPPP afin que le Fonds continue d'avoir un rendement positif. Les frais de gestion sont calculés en fonction de l'actif net du Fonds à la fin de chaque date d'évaluation à un taux annuel de 0,10% (0,50 % avant le 1^{er} juillet 2017). Ces frais sont payés mensuellement. Les frais de gestion du Fonds ont été utilisés par le Gestionnaire pour payer les coûts reliés à la gestion du portefeuille de placements, à la fourniture d'analyses de placement et de recommandations, à la prise de décisions de placement, et à la fourniture d'autres services. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucuns des frais de gestion reçus par le Fonds n'ont été utilisés par le Gestionnaire pour régler des commissions ou d'autres formes de rémunération de courtiers (collectivement les « coûts reliés à la distribution ») payées à des courtiers inscrits ou à des contrepartistes pour des parts du Fonds achetées et détenues par les investisseurs.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

150, rue King Ouest, bureau 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada
Tél. 416 366-2550 800 668-7383 Téléc. 416 366-6833

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4, Canada
Tél. 514 848-0716 800 667-0716 Téléc. 514 848-9620

Gestion privée de placement Pembroke Ltée
est courtier en fonds d'investissement et gestionnaire des fonds GBC.
Gestion Pembroke Ltée est conseiller en placements.

Service de garde : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Registres des documents du porteur de parts fournis par L & T Infotech Services financiers Technologies Inc.
Audit annuel : Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

